

Les objectifs éducatifs

des séjours de vacances adaptées
de l'Ufcv



Inscrire les vacances des personnes handicapées mentales dans un temps différent des temps institutionnels (structures, équipes, rythme, activités...);

Créer les conditions permettant de vivre au mieux ses différences (équipes et vacanciers);

Développer l'initiative et la prise de responsabilité, favoriser chaque fois que cela est possible la participation des vacanciers aux décisions qui les concernent, susciter l'engagement de chacun dans l'organisation de la vie collective;

Renforcer l'autonomie des personnes accueillies en prenant appui sur les différents registres d'intervention de l'animation (1);

Favoriser toute situation d'intégration même pour les personnes de faible autonomie et contribuer ainsi à l'acceptation de la différence;

Encourager les rencontres, l'ouverture aux autres, la découverte d'autres habitudes et modes de vie;

Aider la créativité et l'expression des vacanciers en donnant la priorité à des activités ludiques et faisant appel à l'imaginaire;



Susciter la curiosité par l'ouverture à la culture et aux formes d'expression artistique;

Permettre la découverte de nouveaux lieux et sensibiliser au respect du milieu naturel et humain.

(1) *Faire avec, faire-faire, donner à faire, laisser faire*

Projet éducatif des vacances adaptées



L'Ufcv organise plus de **400 séjours adaptés** pour adultes et près de **100 séjours** pour enfants.
7 000 personnes handicapées partent chaque année en vacances avec l'Ufcv.

L'Ufcv est convaincue que la construction d'une société respectueuse de chacun passe par des expériences de vie qui conjuguent **épanouissement personnel et vie collective**. Elle privilégie une philosophie de l'action qui permet aux personnes de prendre en charge leurs propres besoins et aspirations, en fonction de leurs capacités. C'est pourquoi l'Ufcv affirme toute l'importance des séjours de vacances où elle propose depuis un siècle, aux enfants et aux jeunes, de vivre une expérience éducative originale.

L'Ufcv porte depuis toujours une attention particulière aux personnes les plus désavantagées ou fragilisées, elle favorise donc l'intégration d'enfants et d'adolescents handicapés dans les séjours ouverts à tous chaque fois que cela est possible. Soucieuse de s'adapter aux capacités de chacun, l'Ufcv propose également, depuis plus de 30 ans, des **séjours spécifiques** ouverts aux mineurs et aux adultes porteurs de handicap mental, quel que soit leur degré d'autonomie. Ces séjours adaptés, par la prise en compte des particularités de chacun, contribuent à faciliter l'accès de tous aux vacances.

Les séjours de vacances représentent une occasion unique d'apprentissage du vivre ensemble dans un cadre bienveillant, qui favorise la rencontre avec l'autre et facilite l'**acceptation des différences**. Fondés sur des valeurs de tolérance, d'entraide et de solidarité, ces séjours sont une réponse à l'individualisme, aux logiques de compétition, à la peur de l'autre, qui conduisent au repli sur soi, suscitent des sentiments d'angoisse face à l'avenir et fragilisent les plus faibles.



Pour l'Ufcv, la réussite du séjour implique une démarche de **partenariat avec les établissements et les familles**, étape essentielle à la compréhension de la personne handicapée mentale et de ses **besoins et attentes** en matière de vacances. Dès lors, **un itinéraire en commun** se construit, avant l'inscription, pendant le séjour et après le séjour.

Pour l'Ufcv, les séjours de vacances adaptés doivent avant tout :

- ▶ Offrir, en dehors du cadre institutionnel ou familial, **un temps différent, une expérience personnelle** et singulière qui favorise le plaisir et le bien-être ;
- ▶ Utiliser comme support à la **rencontre** et à la **découverte**, des activités collectives, ludiques et créatives adaptées au rythme et au niveau d'autonomie de la personne ;
- ▶ Proposer des règles de **vie sociale** qui permettent la participation, l'affirmation de soi, la rencontre et la communication ;
- ▶ Proposer un **cadre collectif** qui garantit disponibilité, attention et sécurité, dans les actes de la vie quotidienne et l'animation.

L'Ufcv attache aussi une attention toute particulière à l'organisation de la vie collective et au rôle des encadrants. Dans ses séjours de vacances, l'Ufcv promeut ainsi :

- ▶ Des modes d'organisation **adaptés à chaque autonomie**, présentant les meilleures conditions de bien-être, de sécurité et de santé ;
- ▶ Des modes d'organisation et d'**animation** qui favorisent l'expression et la création ;
- ▶ Un **cadre convivial** fait d'espaces de détente, d'échange et de communication ;
- ▶ Une organisation de la vie collective qui favorise les **relations des personnes entre elles**, les relations de chaque personne au groupe et l'ouverture sur l'extérieur.

Ceci implique de la part de l'équipe d'encadrants une attention et une disponibilité particulières, qui font la marque de l'Ufcv, de façon à :

- ▶ Prendre en compte et **respecter les rythmes** et l'intimité de chacun ;
- ▶ Favoriser les **relations avec les autres** ; prendre plaisir à participer à des temps de vie collective ;
- ▶ **Susciter la participation**, en fonction des capacités de personnes accueillies, aux décisions concernant la vie collective ;
- ▶ Favoriser la **prise d'initiative** des personnes handicapées mentales accueillies, la mise en œuvre des souhaits individuels ou de petits groupes.

Les vacances adaptées représentent, pour les animateurs-accompagnateurs et responsables de séjours, **une expérience unique de prise de responsabilité et d'engagement** :

▶ Ils prennent **conscience de leur rôle social** et vivent concrètement des solidarités dans le cadre d'une équipe.

▶ Par leur action, les animateurs-accompagnateurs font du séjour de vacances **un lieu de socialisation et de mixité des publics, d'acceptation de la différence**.

▶ Ils contribuent ainsi à **faire évoluer le regard** porté par la société sur les personnes handicapées.